



Union Fédérale CGT

VNF DT du Nord-Est

169 rue de Newcastle case 80062 54036 Nancy cedex

Nancy, le 15 février 2021

Monsieur le Directeur Territorial
DT Nord-Est
Voies navigables de France
169 Rue de Newcastle
CS 80062
54036 NANCY CEDEX

Objet : préavis de grève

Monsieur le Directeur territorial,

Pandémie, virus, confinement, couvre-feu, masques, distanciation physique, variants, contrôles...

Nous sommes plongés tous et individuellement dans cette crise sanitaire et sociale mondiale, sans précédent, depuis plus d'une année. Une situation qui est amenée à durer encore pendant de nombreux mois.

Nous vivons des temps troublés ou nos relations aux autres sont bouleversées, nos manières de vivre profondément impactées, nos façons de travailler également, générant incertitude pour l'avenir et angoisse, et pourtant vous continuez la restructuration de la DTNE à marche forcée.

Réduction des implantations des centres de maintenance et d'intervention (CMI) à 5, pour l'ensemble de notre réseau, soit 1583km de voies d'eau naviguées, rivières et rigoles d'alimentation, auxquels il convient d'ajouter nos 7 barrages réservoirs, 465 écluses, 35 ponts canaux, 29 ponts mobiles, les tunnels de Mauvages et Balesmes, les autres tunnels, souterrains, siphons...

Cette marche forcée est organisée sans connaître le territoire de compétences des CMI, sans connaître le devenir des 6 UTI actuelles, sans définir les priorités d'intervention, sans connaître l'articulation entre CMI, poste de contrôle (PC), UTI et arrondissements.

Cette marche forcée sans connaître le devenir de certaines missions pourtant fondamentales ; comment sera organisée la sécurité et la prévention dans cette nouvelle désorganisation ? que devient la police du domaine ? Quel avenir pour l'ingénierie en UTI ? Comment sera organisée la surveillance des travaux ? Qui sera responsable du suivi comptable ?

Uniquement 12 points d'appui seront maintenus pour suppléer l'ensemble des centres existants. Quel devenir de ces points d'appui à 5 ans ? à 10 ans ? Où iront embaucher les agents ?

Vous vous acharnez à appliquer une restructuration qui ne vise qu'à supprimer des « ETP » (équivalent temps plein). Les agents, les femmes et les hommes de la voie d'eau qui s'impliquent quotidiennement dans leurs missions, dans la défense de leurs voies d'eau, ne méritent pas d'être uniquement considérés par le biais d'un tableau excel.

Cela suffit.

Cela suffit d'ajouter encore plus d'incertitudes, plus de difficultés aux agents dont vous avez la responsabilité, dans ce contexte ou la préoccupation de la préservation de notre santé, de celles de nos proches, devrait pouvoir mobiliser à elle seule toute notre attention, toute notre énergie.

Stopper vos restructurations aveugles, vos réorganisations incessantes qui n'ont de cesse de se succéder l'une à l'autre, pour toujours moins de fluvial, moins de bateaux.

Cela suffit.

Vous vous félicitez des budgets d'investissements en hausse, sans dire que les budgets de fonctionnements baissent. Vous vous félicitez des millions d'un plan de relance pour tout faire comme avant, comme s'y de rien n'était, avec les mêmes travers.

Des millions à consommer impérativement, sans jamais aucune analyse des travaux effectués. Des millions à consommer pour des arrondissements et UTI qui ont perdus plus d'1/3 de leurs personnels pour monter et suivre les dossiers.

Des millions pour toujours externaliser davantage, pour détruire les savoirs faire et l'expertise irremplaçable et inestimable des agents de votre service.

Externaliser toujours plus, pour toujours payer plus cher, et souvent faire moins bien.

Vous interdisez à vos agents de travailler en ne renouvelant pas les matériels et engins, vous n'envisagez même pas l'acquisition de bateaux faucardeurs moissonneurs pourtant indispensable au maintien de l'exploitation de la voie d'eau sur le CCB et le CMRO, alors que d'autres directions territoriales ont fait des choix différents.

Sur le terrain, vous démultipliez les temps d'intervention pour les agents en réduisant les implantations locales, générant des temps de trajet pour se rendre sur un lieu d'intervention à 1h30, voir 2h... Ce temps à multiplier par 2 pour le retour.

Vous refusez de considérer les impacts que cela génère pour les agents dans leur quotidien, tant sur l'aspect professionnel que personnel

Vous exposez vos agents à davantage de risques routiers, de risques psychosociaux. Vous vous appliquez inlassablement à anéantir l'implication des agents, à anéantir leur sens du travail.

Cela suffit.

Votre projet de réorganisation de la DTNE va à l'encontre du développement de la voie d'eau, dans un moment où nos sociétés doivent évoluer et en ont peut-être le plus besoin.

La CGT entend donner aux personnels la possibilité de se mobiliser contre cette réorganisation qui va s'abattre sur la DT Nord Est et d'exprimer des revendications légitimes.

La CGT revendique :

- L'arrêt immédiat de la réorganisation en cours
- Un moratoire sur les baisses d'effectifs à la DT NE
- Le recrutement d'emplois statutaires et d'OPA de manière urgente
- l'acquisition de faucardeurs moissonneurs

Par ailleurs, nous avons constaté des incohérences dans le comptage des grévistes lors des journées d'action. Sur certains secteurs, le recensement est réalisé plusieurs jours après la grève voire pas du tout. Il n'est pas acceptable de minimiser le nombre de grévistes et implicitement de minimiser le mécontentement des personnels. La CGT demande la transparence complète dans le comptage des personnels en grève à la DT Nord Est

La CGT entend donner aux personnels la possibilité de cesser le travail en fonction des appels à l'action visant à lutter contre la réduction des libertés, contre la casse des services publics, contre la casse de la fonction publique.

La CGT appelle l'ensemble des personnels de la Direction territoriale Nord-Est de VNF à se mobiliser.

La CGT dépose un préavis de grève par jour, pour les journées des 22, 23, 24, 25, 26, 27, et 28 février 2021 et pour les journées des 1^{er}, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, et 21 mars 2021.

Nous restons à votre disposition pour participer à une réunion de négociation sur la base de nos revendications.

Signé

Olivier Mougeot